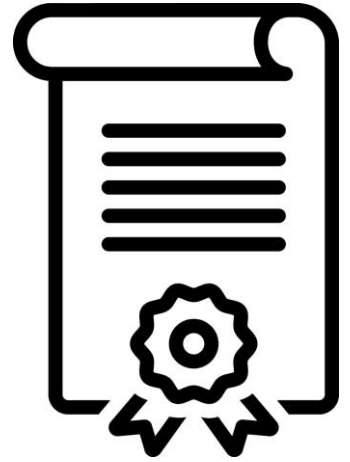


Charte des Parents



Afin de favoriser une collaboration efficace et harmonieuse entre l'école et les familles, nous vous prions de bien vouloir respecter les points suivants :

1. Vérification du journal de classe :

Consultez quotidiennement le journal de classe de votre enfant pour prendre connaissance des devoirs, des communications de l'école et des éventuelles informations importantes.

2. Documents scolaires :

Complétez et signez tous les documents demandés par l'école dans les délais impartis. Retournez les formulaires nécessaires à l'administration le plus rapidement possible.

3. Paiements :

Effectuez les paiements relatifs aux activités scolaires, sorties, cantine, et autres frais avant les dates limites indiquées.

4. Ponctualité :

Veillez à ce que votre enfant arrive à l'école à l'heure chaque jour. La ponctualité est essentielle pour un bon démarrage de la journée scolaire et pour éviter les perturbations en classe.

5. Absences :

En cas d'absence, veuillez fournir un justificatif écrit dès le retour de votre enfant.

Pour les absences prévues (rendez-vous médicaux, etc.), fournissez un justificatif si nécessaire.

6. Sorties pendant les heures de cours :

Si vous devez venir chercher votre enfant pendant les heures de cours, veuillez en informer le secrétariat à l'avance. Sans cette notification, la porte de l'école restera fermée pour des raisons de sécurité.

7. Communication :

Restez en contact régulier avec les enseignants via classe DOJO pour suivre les progrès et les éventuelles difficultés de votre enfant. Utilisez les canaux de communication mis à disposition par l'école pour toute question ou information (email, téléphone, rendez-vous).

8. Participation aux réunions :

Assistez aux réunions parents-enseignants et autres événements organisés par l'école pour vous tenir informés du parcours scolaire de votre enfant.

9. Encadrement à la maison :

Encouragez et soutenez votre enfant dans ses devoirs et ses projets scolaires. Créez un environnement propice à l'étude à la maison.

10. Respect des règles de l'école :

Sensibilisez votre enfant au respect des règles et des valeurs de l'école. Collaborez avec l'école en cas de problème de comportement pour trouver des solutions constructives.

Attention : la gestion des conflits à l'école reste à l'école. Vous serez informé en cas de nécessité.

11. Mise à Jour des coordonnées :

Informez l'école de tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'adresse mail afin de garantir une communication efficace.

12. Site de l'école :

Consultez quotidiennement le site de l'école pour les nouvelles actualités et informations importantes.

En respectant ces engagements, vous contribuez activement à la réussite scolaire de votre enfant et à une atmosphère sereine et positive au sein de l'école.

Merci de votre coopération et n'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou suggestion.

L'équipe pédagogique